Rapport annuel 2014

Sur le Prix et la Qualité du Service d'Élimination des Déchets

SIVOM Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac
Route du Circuit - La Graouade
31800 Saint Gaudens

Le mot du Président

Très intéressant et détaillé, ce rapport… Vous y verrez notamment l'évolution de la collecte des papiers et des emballages ; nous devons progresser…

Par contre, pour le verre, c'est insuffisant et une campagne de communication est en cours.

Les déchets ménagers résiduels diminuent légèrement (-1,37 % par rapport à 2013) ; c'est l'effort conjugué des consommateurs-trieurs et des industriels producteurs.

Notre équipement de traitement, l'ISDND du Pihourc, est en progression technique constante, avec la mise en service de la station de traitement in-situ qui complète la valorisation du biogaz en électricité.

La maitrise des nuisances, notamment olfactives, est réelle également, mais encore perfectible, notamment lorsque le temps change ; nous y travaillons.

Enfin, ce document incite à la visite des installations. Nos collaboratrices vous y accueilleront avec plaisir et compétence.

Bonne lecture et meilleures salutations.

Le Président
Jean-Louis PUISSÉGUR

Le rapport, présenté ci-après, répond à l'obligation faite, à chaque président d'Etablissement Public Intercommunal, à chaque maire, compétent en matière de collecte ou traitement des déchets, par l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, de présenter à son assemblée délibérante, un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.
Ce rapport permet de mieux connaître et faire connaître, les indicateurs relatifs à la collecte et traitement des déchets (indicateurs techniques).
En complément des indicateurs techniques, des indicateurs financiers sont imposés par le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, retraçant les conditions économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets s'exécute.
Il représente un outil d'information essentiel quant à la transparence de la gestion des déchets des ménages.

Table des Abréviations

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ALU : Aluminium
BRF : Bois Raméal Fragmenté
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DASTRI : Éco-organisme en charge de la gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE : Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques
DIB : Déchets Industriels Banals
DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
E.L.A : Emballages Liquides Alimentaires
E.M.R : Emballages Ménagers Recyclables
ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
I.S.D.N.D : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
OM : Ordures Ménagères
PCC : Papiers Cartons Complexés
PCNC : Papiers Cartons Non Complexés
P.E.H.D : Polyéthylène Haute Densité
P.E.T : Polyéthylène Téréphtalate
PPRT : Plan de Prévention des Risques Technologiques
RBA : Refus de Broyat Automobile
REP : Responsabilité Élargie des Producteurs
RS : Redevance Spéciale
SDIS: Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIVOM : Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples
SMTD : Syndicat Mixte de Traitement des Déchets
SYSTOM : SYndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères
TTCR : Taillis à Très Courte Rotation
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TGAP : Taxe Générale des Activités Polluantes

Sommaire

Les indicateurs techniques

- La collecte sélective des emballages ménagers et assimilés ..... p 10
- Emballages collectés et recyclés en 2014 ..... p 15
- Les ordures ménagères ..... p 18
- L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux ..... p 20
- La plate-forme de compostage …. ..... p 25
- Le bois énergie ..... p 26
- Les déchèteries ..... p 28
- Animer - Communiquer ..... p 32

Les projets 2015 ..... p 36

Les indicateurs financiers

- Budget des ordures ménagères (les dépenses) ..... p 40
- Budget des ordures ménagères (les recettes) ..... p 41
- Budget des déchèteries (les dépenses - les recettes) ..... p 42

Les indicateurs techniques

SAINT-GAUDENS - ASPET
MONTRÉJEAU - MAGNOAC
Sivom

ECO EMBALLAGES

La collecte sélective

SAINT-GAUDENS - ASPET
MONTRÉJEAU - MAGNOAC
Sivom

ECO
EMBALLAGES

Collecte en porte à porte

Et vous que faites vous de vos emballages ?
Selon Eco-emballages, les emballages présents dans la salle de bain sont moins bien triés.

Quantités d'emballages collectés

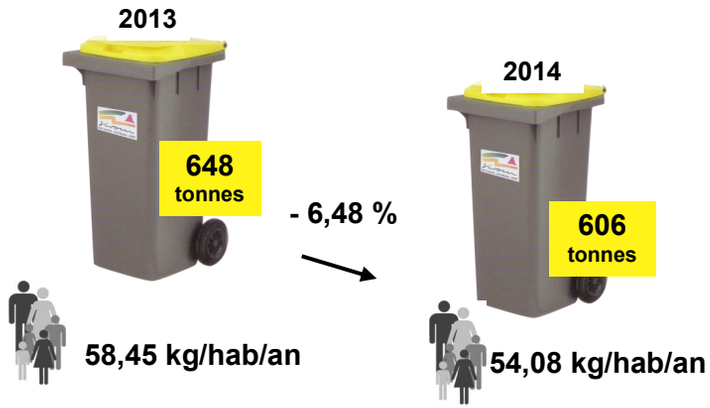

✓ Diminution des tonnages qui pourrait s'expliquer par... moins d'emballages sur le marché, augmentation de notre population (mise à jour au 01/01/2014), suppression de zones collectées en bacs jaunes qui ont été remplacés par des colonnes enterrées,…

✓ Nos résultats sont aussi inférieurs à la moyenne nationale (habitat type semi-rural, référence Eco-Emballages).

Par exemple, si on décortique emballage par emballage :

Emballages en carton + briques recyclées :
SIVOM = 9,9 kg/hab/an < 11,3 kg/hab/an (moyenne nationale)

Bouteilles et flacons recyclés :
SIVOM = 3 kg/hab/an < 4,2 kg/hab/an (moyenne nationale)

Emballages en acier/alu :
SIVOM 1,8 kg/hab/an < 1,9 kg/hab/an (moyenne nationale)

Refus de collecte

✓ Refus de tri 2013 : 11,2%
✓ Refus de tri 2014 : 11,26%

} Des refus de tri stables, le SIVOM met en place des pistes d'améliorations

Un plus pour la qualité du tri

Dans les habitats collectifs, le tri est sensible : un seul dépôt non conforme et le bac est refusé.
Pour éviter que ces bacs soient collectés comme des ordures ménagères (suite à un refus de tri à la collecte sélective), le SIVOM a testé des bacs fermés à couvercle operculé qui empêchent le dépôt de sacs poubelle (trop volumineux).

Le résultat a été concluant avec une nette amélioration de la qualité de tri. L'opération sera étendue dans plusieurs autres habitats collectifs en 2015.

***Opercule** limitant les apports*

En conclusion, une seule solution : sensibiliser et communiquer.
L'effet de sensibilisation ne dure pas, il faut répéter sans cesse le message du tri et toucher le plus grand nombre d'habitants. Seule la rencontre avec les usagers permet de rappeler les consignes de tri et ainsi de booster le geste du tri et donc nos tonnages.

Une rencontre… une info… un geste de tri

Même si nos résultats ne sont pas pour l'instant au rendez-vous, les actions de communication ont été renforcées et multipliées.

Nos actions :

✓ Mise en place des colonnes enterrées en centre ville :
Les ambassadrices de tri ont été particulièrement présentes sur le terrain auprès des usagers, des commerçants et des professionnels : information orale auprès des usagers (campagne en porte à porte) pour donner ou rappeler les consignes de tri.

✓ Pourquoi rencontrer les usagers ? Suite aux :

- suivis et contrôles des bacs jaunes lors de la collecte des emballages (Saint-Gaudens et Montréjeau),
- remontées d'informations des équipes de collecte sur le non respect des consignes de présentation,
- problèmes particuliers (exemple : colonne d'emballages polluée)
- demandes de renseignements de l'usager (N° Vert)

✓ Durant l'été, le SIVOM a été présent avec un stand informatif et ludique animé par les ambassadrices de tri, sur les marchés des chefs-lieux des 4 cantons.

✓ Nouvel outil : Création d'une signalisation pour la poignée des bacs « **Refus de collecte** » (voir photo ci-contre) afin d'informer l'usager que son bac est refusé car il contient des emballages non conformes. Cet outil est très visible pour l'usager et plus fonctionnel pour les agents de collecte (mise en place plus facile et donc plus utilisé).

✓ Une collecte très remarquée : durant la semaine du développement durable, un attelage original a permis la collecte des cartons des commerçants du centre ville de Saint-Gaudens. Cette collecte a été organisée en partenariat avec le Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de Saint-Gaudens. Les lycéens se sont appliqués à rendre cette action attractive auprès des usagers et des commerçants qui ont apprécié.

Un doute, une question, un seul numéro :
0800 573 486
(n° vert gratuit de 8h à 12h et de 13h à 17h)

Stand informatif sur les marchés

Signalisation poignée

Collecte hippomobile à Saint-Gaudens

Améliorer le geste de tri :
Les ambassadrices effectuent des suivis de collecte : elles passent en amont de la collecte pour vérifier et visualiser les erreurs de tri présentes dans les bacs jaunes des usagers. Elles peuvent ensuite expliquer précisément à l'usager comment améliorer son geste de tri.

BILAN : les ambassadrices sont intervenues auprès de **455 foyers** (communication orale, distribution de documents en boîtes aux lettres) mais également auprès de professionnels.

Collecte en point-tri (colonnes aériennes et colonnes enterrées)

La collecte sélective

Quantités de papiers collectés	
2013	***2014***
541 tonnes	499 tonnes
22,99 kg/hab/an	20,99 kg/hab/an

- 7,76 % ↘

Malgré la simplification du message transmis aux usagers : « Tous les papiers se trient et se recyclent ! » nos résultats restent en baisse.
Ce nouveau message doit être diffusé continuellement afin d'être assimilé et mis en pratique par tous les trieurs.
Selon Eco-Folio, éco-organisme agréé par l'Etat, en charge du tri et du recyclage des papiers, la France recycle 52% de ses vieux papiers.
«Recyclable au moins 5 fois, le papier est une matière première précieuse. Faire progresser le geste de tri permet d'augmenter les volumes de matières recyclées pour alimenter les industries et ainsi éviter l'importation de matières vierges ».
Alors...

ecofolio
Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.

Investissons-nous, ne jetons plus nos papiers à la poubelle, trions-les !

Quantités d'emballages collectés	
2013	***2014***
234 tonnes	251 tonnes
9,94 kg/hab/an	10,55 kg/hab/an

+ 7,26 % ↗

Même tendance que les années précédentes : toujours plus de tonnages. A mettre en corrélation avec la mise en place de nouveaux points-tri (colonnes enterrées).

Le SIVOM compte désormais 290 nouveaux trieurs.

Bienvenue aux habitants de la commune d'Uglas, qui ont rejoint le grand cercle des trieurs.

Eco-Emballages a mené une nouvelle campagne de communication: « Suivez l'emballage » pour vivre en live... la seconde vie d'une boîte de conserve !

http://www.ecoemballages.fr/suivezmoi/

Quantités de verre collecté	
2013	***2014***
909 tonnes	905 tonnes
26,24 kg/hab/an	25,65 kg/hab/an

- 0,44 % ≃

En 1974, les premières bouteilles de verre étaient collectées et recyclées en France !
40 ans après, 74 % du verre est recyclé, continuons nos efforts (source Verre Avenir).

Aujourd'hui 7 bouteilles sur 10 sont recyclées : on y est presque !

Moyenne nationale 2013 = 35,4 kg/an/hab
(par type de milieu, mixte rural pour le SIVOM, référence Eco-Emballages)

Centre de tri

Alarme incendie et vidéo surveillance

L'alarme installée au centre de tri n'était plus adaptée et ne remplissait plus ses fonctions par rapport au fonctionnement actuel du centre de tri. Le SIVOM a choisi de la remplacer par un système de détection incendie à barrière optique avec vidéo surveillance (cet équipement a reçu un avis favorable du SDIS). Le fonctionnement est simple et facile d'entretien : dès que la fumée monte au faitage du toit, le faisceau optique est coupé et l'alarme se déclenche au bout de quelques secondes. Un responsable est immédiatement informé sur son portable. Il vérifie la vidéo surveillance depuis son smartphone et déclenche si nécessaire l'intervention des secours avant son arrivée sur le site. Ainsi, 4 caméras ont été positionnées dans le centre de tri pour visualiser les lieux où les risques de départ de feux sont répertoriés. Une 5ième caméra, positionnée à l'entrée assure la sécurité intrusion dans le bâtiment.

Un nouveau chariot élévateur

Le centre de tri s'est équipé d'un nouveau chariot élévateur pour la manipulation des balles. Ce nouveau chariot possède des caractéristiques particulières (plus lourd, plus compact, plus maniable, …) qui sont parfaitement adaptées au fonctionnement du centre de tri. Il permet de porter plus de balles et donc d'augmenter le rendement lors du chargement des semis (45 mn au lieu de 1h45).

Le petit plus : le mat triplex, plus bas quand il est replié, permet un accès aisé partout dans le bâtiment.

Maintenance décennale

Le vieillissement du process de la chaîne du tri entraine une usure nécessitant de nouveaux travaux de maintenance. Un programme des travaux est mis en place sur 2014/2015 avec l'intervention de sociétés spécialisées.

L'info points-tri

Les points-tri, sont aussi un relai pour l'information et la sensibilisation des usagers.
Les totems sont illustrés tout au long de l'année par des affiches rappelant les consignes de tri ou informant les habitants de nouvelles données .

4 affiches ont ainsi traité les thèmes suivants :

- ✓ Tous les papiers se trient et se recyclent (Janvier 2014)
- ✓ Le tri au printemps (Avril 2014)
- ✓ Bilan 2013 (Juillet 2014)
- ✓ La rentrée sous le signe du tri (Septembre 2014)

L'ensemble des communes et des communautés de communes des 4 cantons du SIVOM reçoit un exemplaire de ce document. Cette information peut ainsi être affichée dans les locaux jugés les plus fréquentés par les usagers pour une diffusion la plus large possible.

Les nouveaux repreneurs pour nos matériaux

QUOI ?	OÙ ? Au départ du centre de tri	Destination finale
PCC : Briques alimentaires **PCNC :** Boîtes, suremballages en carton	VEOLIA ENVIRONNEMENT	Espagne
PAPIERS : tous les papiers	SAICA Saint Girons	Espagne
ACIER : Conserves, aérosols	Comminges Métaux Services	Espagne
ALU : Barquettes et canettes	Comminges Métaux Services Montréjeau	Espagne / Bordeaux
P E T clairs / foncés : Bouteilles et flacons plastiques	valorplast	Bayonne
P E H D opaque : Bouteilles et flacons plastiques	valorplast	Espagne
VERRE : Bouteilles et bocaux	VOA Verrerie d'Albi	Albi

Trions aussi pour soutenir l'industrie et ... l'emploi local

En 2014, nous avons trié ...

59 T de plastique

41 T de plastique

62 T d'acier

1423 T de papier et carton

915 T de verre

6 T d'aluminium

25 T de briques alimentaires

Ces emballages ont permis de fabriquer ...

42 775 couettes

2784 bacs de collecte

89 voitures

5 869 875 boîtes à chaussures

1 956 067 bouteilles et bocaux

703 chaises

725 000 paquets de 10 mouchoirs

Ensemble, continuons nos efforts

Tonnages des emballages collectés et recyclés en 2014 pour l'ensemble des 4 cantons du SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac

Un doute, une question ?

Contactez les ambassadrices de tri au **0800 573 486** (appel gratuit - de 8h à12h et de 13h à 17h)

Site Internet : www.sivom-sgma.org

Les ordures ménagères

SAINT-GAUDENS - ASPET
MONTRÉJEAU - MAGNOAC
Sivom

ECO
EMBALLAGES

Toujours moins d'ordures ménagères !

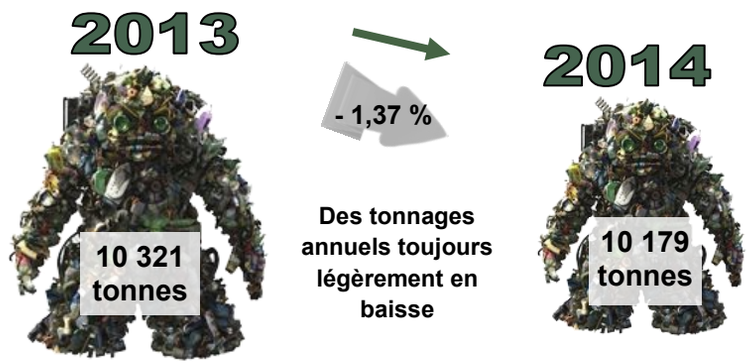

Des tonnages annuels toujours légèrement en baisse

Rappel évolution de 2012 à 2013 : -1,71%,

Effet de la crise ?
Efforts des industriels avec l'éco-conception ? Plus de tri ?

Selon les derniers chiffres publiés par l'ADEME, chaque français produit 452 kg/an (hors assimilés) dont 314 kg/an d'ordures ménagères

Nos tonnages, rapportés à l'habitant donne…

288 kg/an/hab pour 2014

La Redevance Spéciale

		2013	2014
Professionnels :	Nbre de redevables Recette annuelle	**72** 208 809 €	**73** 227 951 €
Secteur Public :	Nbre de redevables Recette annuelle	**80** 205 052 €	**84** 212 010 €

Augmentation de la recette totale de 6,3 % .

Les utilisateurs du service Redevance Spéciale sont très regardant et souhaitent toujours améliorer leur geste de tri pour diminuer les coûts. Comme chaque année, des entreprises se créent ou arrêtent leur activité, ce qui influence les recettes.
A noter que les tarifs 2014 ont été augmentés. Ils n'avaient pas subi d'évolution depuis la mise en place en 2010, de la redevance.

Les tarifs : la TGAP... primordiale

La certification ISO 14 001 du site de Pihourc associée à la valorisation du biogaz permet au SIVOM de bénéficier d'une réduction importante de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes payée pour chaque tonne de déchets qui entre sur le site de Pihourc).

Coût de traitement à la tonne pour le SIVOM avec TGAP réduite :

92,94 € la tonne

Prix de la tonne si le site n'était pas certifié selon la norme ISO 14 0001 et que le biogaz n'était pas valorisé en électricité :

172,94 € la tonne

Pas de petit geste de tri en matière d'environnement

✓ La collecte des instruments d'écriture

A la maison, au travail, à l'école, …
Faites comme nous, rejoignez la :

Brigade des instruments d'écriture.

Renseignez vous : www.terrecycle.fr

✓ La collecte des textiles

En 2014, **62 tonnes** de textiles collectés.

Autant de textiles qui ne seront pas enfouis !

✓ La collecte des encombrants

En 2014, **31 tonnes**
246 participants

Pour bénéficier de la collecte des encombrants, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la mairie de votre domicile. Le planning par canton et le règlement complet de la collecte sont disponibles en mairie et sur le site internet :
www.sivom-sgma.org

Montée en puissance des colonnes enterrées

Installation de points supplémentaires pour la collecte des ordures ménagères, des emballages recyclables, papiers et verre :

- 8 nouveaux points de collecte à Saint-Gaudens dont 5 sur l'Avenue F.Mitterrand, dans le cadre du projet de réaménagement de l'entrée de ville et de l'amélioration du cadre vie, 1 point Boulevard Bepmale, 1 point Avenue Foch et 1 point Place du Pilat
- à Montréjeau, 2 nouveaux points de collecte, Place du Boulodrome et Place de la Fontaine.

Afin de maintenir le matériel en bon état, d'éviter les odeurs et d'assurer une hygiène maximale pour les agents et les usagers, le SIVOM nettoie et désinfecte l'ensemble du parc des colonnes enterrées et des bacs de regroupement deux fois dans l'année. Cette année, la mise en place de membranes anti-odeurs sur les colonnes enterrées a complété cette action de nettoyage. Ce dispositif possède un puissant neutralisant d'odeurs, inhibant toutes les nuisances olfactives importantes résultant de la dégradation de matières organiques diverses. Le produit a une composition active, issue d'un mélange de 52 huiles essentielles et d'essences naturelles. Il est non toxique, biodégradable et sans danger pour la santé ou l'environnement.

Les usagers apprécient la note parfumée !

L'I.S.D.N.D (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux)

L'arrêté préfectoral du 12 décembre 2008 autorise l'extension du site sur Pihourc 2, la capacité maximale de l'extension est de1 850 000 m^3 pour une masse de 1 950 000 tonnes. La durée d'exploitation est de 23 ans.
Les prescriptions techniques de cet arrêté sont complétées par l'arrêté du 5 décembre 2011 qui actualise le classement de l'installation au titre des ICPE.
L'arrêté du 4 juin 2013 fixe les prescriptions techniques complémentaires encadrant le traitement des lixiviats sur site et la gestion des installations connexes dans le domaine des eaux et de l'air de l'ISDND de Pihourc.

Phasage d'exploitation de Pihourc 2

	Exploitation		Déchets stockés	
	Début	Fin	Quantité (tonne)	Volume (m^3)*
Casier 6	Total casier 6 (12/03/2012 au 31/12/2014)		210 735	191 577
	Dont 1er janvier au 31 décembre 2014		67 928	61 753

**Taux de compactage =1,1*

Evolution des tonnages annuels traités (Pihourc 1 + Pihourc 2)

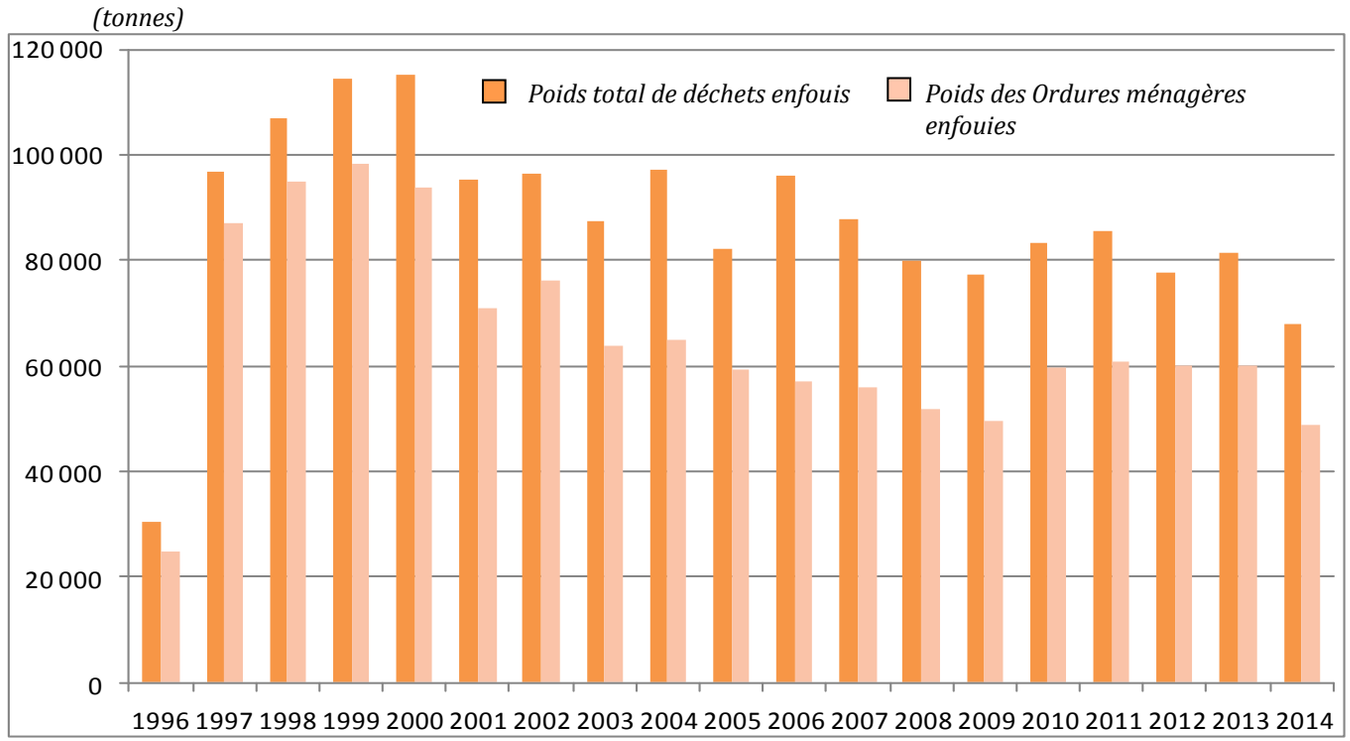

La diminution des tonnages de 11 273 tonnes entre 2013 et 2014 s'explique par l'arrêt des apports des OM du SMTD 65. En effet, entre 2010 et 2013, cette collectivité apportait au Pihourc environ 11 500 tonnes d'OM par an.
De plus, en 2013, 2 859 tonnes de déchets en provenance des inondations du Sud de la Haute-Garonne ont été enfouis sur le site.

D'une manière générale, les tonnages d'OM provenant des collectivités du SYSTOM sont stables.
L'augmentation des apports d'encombrants se confirme.
Suite à la baisse importante des apports de DIB en 2012, ces tonnages se sont stabilisés.

Production de lixiviats

Au total en 2014, 35 349 tonnes de lixiviats ont été produites au Pihourc et traitées sur le site de Fibre Excellence, soit 35% de moins qu'en 2013. Comme 2013, 2014 a été une année très pluvieuse. Il a été enregistré un cumul de pluviométrie de 1 026 mm sur toute l'année (1 090 mm en 2013).

Evolution de la production de lixiviats (en tonnes)

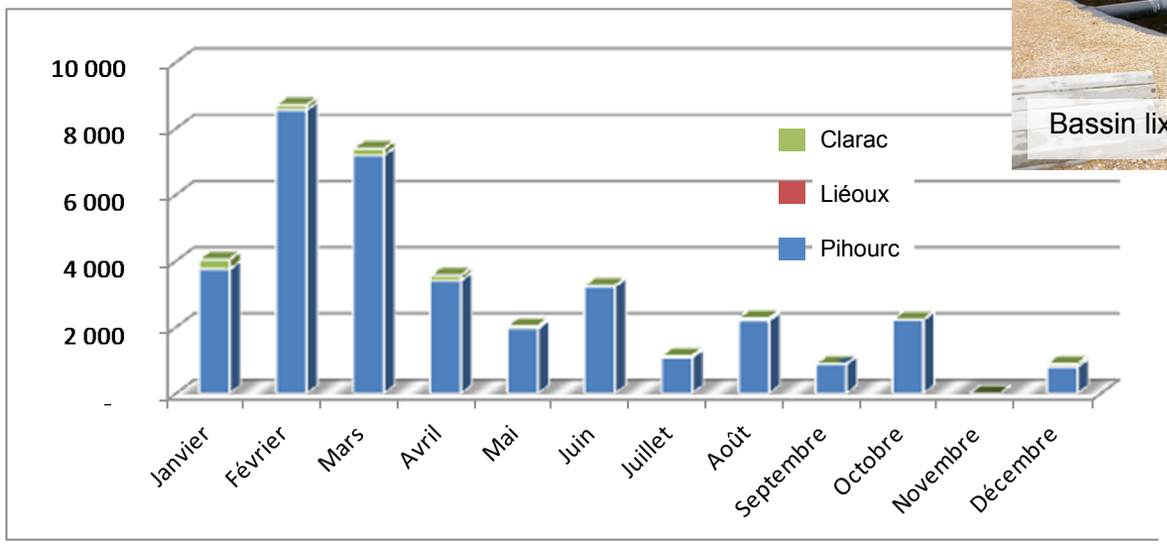

Bassin lixiviats Nord 2500 m^3

Grâce aux 4 bassins de stockage, il est possible de stocker **11 000 m^3 de lixiviats** sur le site

Suite au problème récurrent de dépassement de la valeur limite de la concentration en arsenic dans les lixiviats, un prétraitement a été mis en place pour abattre ce paramètre durant la durée des travaux et avant mise en service de la station de traitement définitive. La mission a été confiée à la société OVIVE, spécialiste du traitement des lixiviats.

L'unité de prétraitement a été mise en service mi-mars 2013 et a été arrêté fin juin 2014.

Nature et quantité de déchets traités au Pihourc (en tonnes)

NATURE DES DECHETS	Total
Ordures Ménagères	48 724,66
Déchets Industriels Banaux	2 425,23
Refus de Broyat Automobile	2 363,70
Déchets verts non compostables	110,54
Déchets de dégrillage	39,43
Encombrants	13 540,49
Refus de tri	662,04
Refus de compostage	-
Sabline polluée (*)	43,94
Terres polluées (*)	17,92
TOTAL	67 927,95

La proportion de déchets traités se répartie comme suit :

92,8% OM,
encombrants,
refus de tri et de compostage,
déchets verts non compostables

7,2 % DIB (dont RBA, déchets de dégrillage, sabline polluée* et terres polluées*) :
** mais répondant aux critères d'admission en ISDND (résultats d'analyses inférieurs aux seuils limites fixés par la Décision du Conseil n°2003/33/CE du 19/12/2002).*

Les travaux de la station de traitement des lixiviats

Les travaux de construction de la station de traitement des lixiviats et des installations connexes ont débuté en février 2013. La réception des ouvrages en fonctionnement est prévue pour mars 2015 en ce qui concerne la partie process et juin 2015 pour le Taillis à Très Courte Rotation (TTCR). La presque totalité des travaux a été réalisée entre 2013 et 2014. Les réacteurs biologiques et l'osmose inverse ont été mis en service aussi cette année.

✓ Plantation du TTCR et du Lit Planté de Roseaux (LPR)

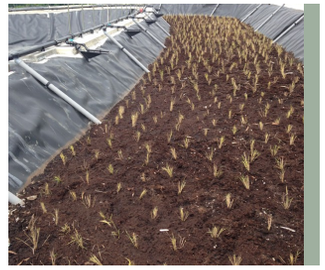

✓ Création du local TTCR

✓ Plantation des saules du TTCR

✓ Mise en service de la nouvelle aire de stockage et de rotation des bennes en amont du pont bascule

✓ Mise en service de la tour aéroréfrigérante

✓ Mise en place des clôtures et portails

✓ Mise en place des unités de commande

✓ Travaux sur les espaces verts, voiries et éclairages.

✓ Création de nouveaux bassins de stockage pour compléter les possibilités de collecte et de stockage :

- des eaux de ruissellement

Bassin	Volume
Plate-forme amont (Liéoux 1) - 1	2 100 m^3
Plate-forme amont (Liéoux 1) - 2	1 670 m^3

- des lixiviats

Bassin	Volume
Lixiviats bruts :	
Ancienne décharge Liéoux 1	2 000 m^3

Les travaux casier 7

✓ Choix du maître d'œuvre pour la réalisation du casier 7 et réalisation de l'étude de conception technique

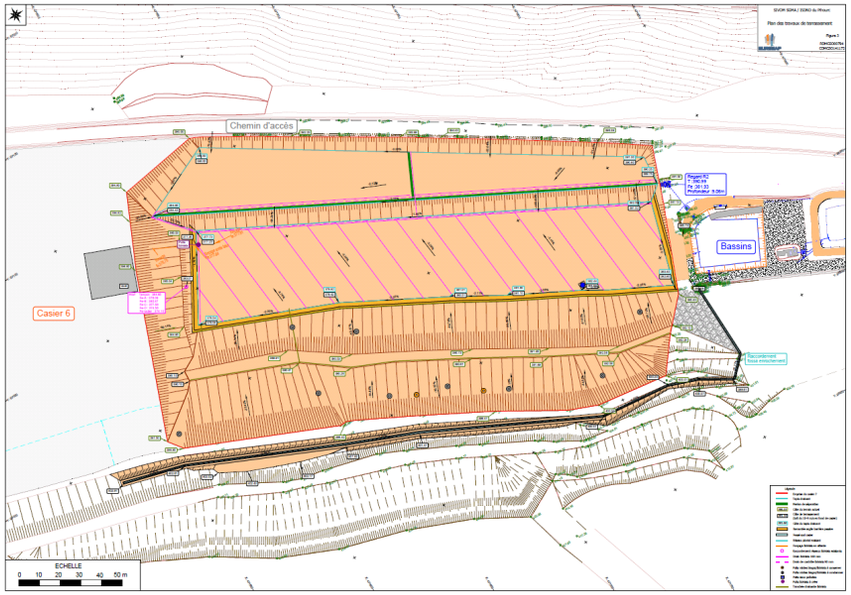

✓ Sondages géotechniques

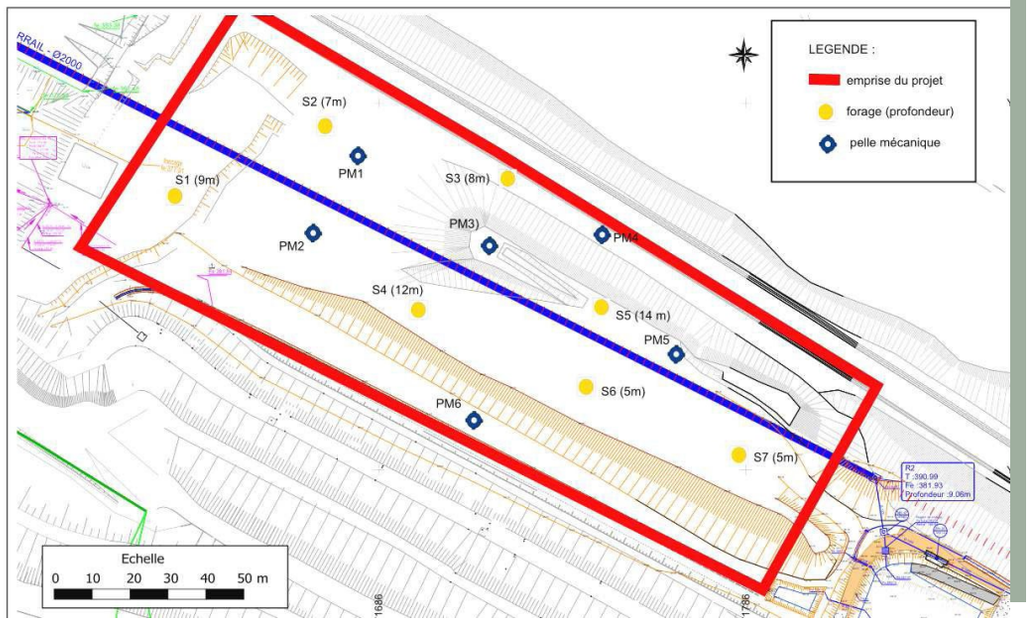

Les travaux casier 4

Forage de 9 puits mixtes de captage du biogaz dans le massif de déchets du casier 4 (Pihourc 1)

Centrale de valorisation du biogaz :

De mars à mai : opération programmée de maintenance à 50 000 heures du moteur GE2.

Avril : installation des échangeurs de chaleur au niveau des rejets des moteurs biogaz pour en récupérer la chaleur (cogénération) et raccordement du moteur GE2.

Octobre : mise en service de la chaudière biogaz.

Evolution annuelle de la production électrique

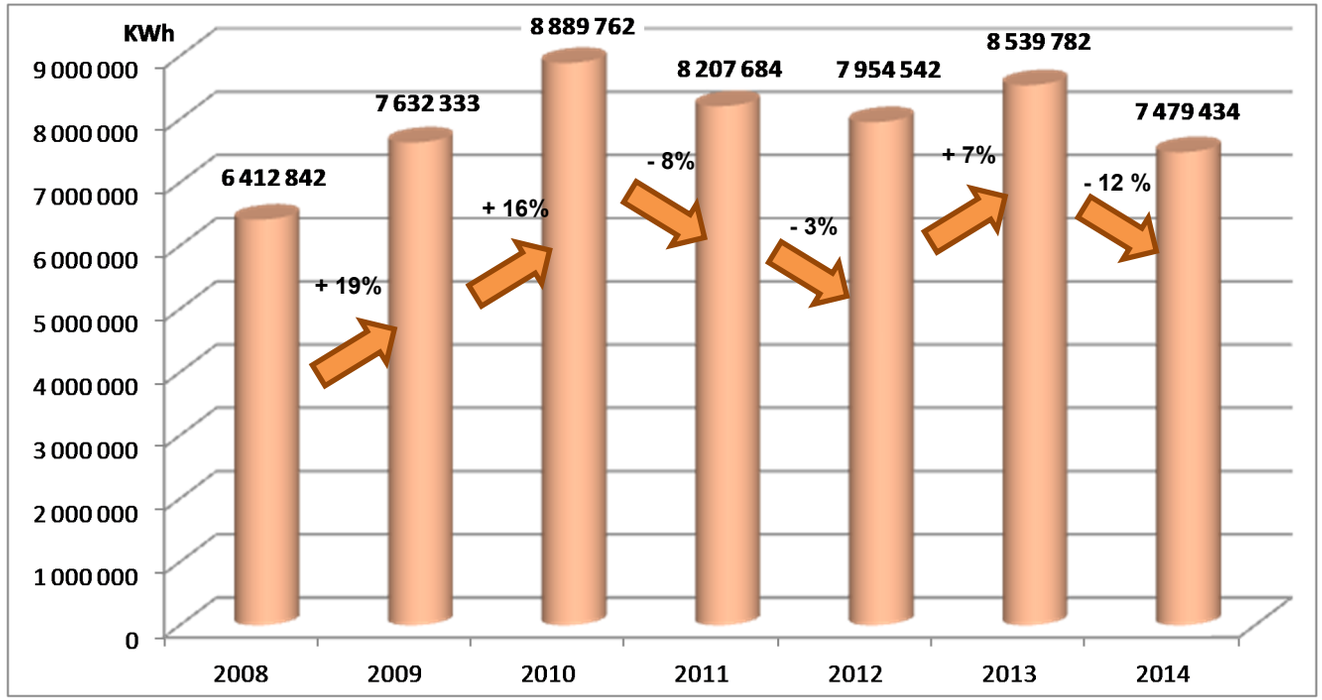

Taux de valorisation 2014 = 77,24 %

La plate-forme de compostage en chiffres

Tonnages entrants	2013	2014	EVOLUTION
Déchets verts	5956 t	6713 t	+ 12,7 %
Bio-déchets (Commune de Montréjeau)	167 t	164 t	-1,8 %
TOTAL	**6123 t**	**6877 t**	**+ 12,3 %**

Tonnages écoulés	2013	2014	EVOLUTION
Broyat DV	1008 t	2814 t	+ 179,17 %
Compost brut	1141 t	921 t	- 19,28 %
Compost criblé	693 t	893 t	- 0,29 %
Nombre de sacs de compost criblé	1995 (38,9 tonnes)	1440 (29 tonnes)	- 25,5 %
Compost « bio »	293 t	289 t	-1,35 %
BRF	131 t	56 t	- 57,25 %
TOTAL	**3305 t**	**5002 t**	**+ 51,35 %**

Contrôlé par ECOCERT INTRANTS

Le compost Bio (agréé pour l'agriculture biologique) fabriqué sur la plate-forme de compostage est contrôlé par **ECOCERT SA FR 32600**
Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement RCE 834/2007.

Demandez conseil sur les qualités et l'utilisation des produits fabriqués sur la plate-forme :
☎ : 06.70.48.13.47

Achat d'un broyeur mobile polyvalent (arrivée janvier 2014) pour :
- ✓ broyer les déchets verts sur les différentes déchèteries et remplacer le broyeur existant en cas de panne
- ✓ broyer le bois blanc (palettes et cagettes) pour la fabrication de bois déchiqueté pour la chaudière du SIVOM
- ✓ broyer le bois de coupe forestière afin de produire la plaquette forestière pour l'alimentation de chaufferies
- ✓ broyer les branchages afin de produire du B.R.F

Une année particulièrement pluvieuse et une forte entrée de déchets verts...
La plate-forme de compostage n'est pas en capacité de tout absorber. Afin d'écouler le surplus, le SIVOM a fourni, du broyat de déchets verts non composté pour l'agriculture. Le broyat de déchets verts, même s'il n'est pas composté permet de produire du paillis qui conserve l'humidité, nourrit le sol, etc...

La production

	2013	2014	
Plaquettes forestières	162 t	734 t	+ 353 %
Bois déchiqueté : palettes/cagettes	150 t	161 t	+ 7,33 %
Total	**312 t**	**895 t**	**+ 135 %**

La forte augmentation en 2014 est liée au nettoyage des berges de la Garonne (toujours suite aux inondations de 2013) et à divers chantiers d'exploitation forestière sur le canton d'Aspet.

Campagne de broyage

Les services

✓ **La vente de plaquettes**

En 2014, toute la production de plaquettes forestières a été vendue à des particuliers, collectivités (y compris le SIVOM), entreprises (23 clients, 17 en 2013), pour alimenter des chaufferies bois ou faire du paillage.
L'activité de vente se développe petit à petit. Pour rappel, ce chiffre était de 120 tonnes en 2013.

✓ **Les coupes de bois :**

- en forêt sur parcelles communales,
- nettoyage et élagage des espaces verts, bords de route,
- campagne de broyage

Nos utilisations

✓ **Consommation de la chaudière du SIVOM**

La consommation de notre chaudière dépend des conditions climatiques : en 2013, **157 tonnes**, en 2014, **109 tonnes** de plaquettes forestières et **51 tonnes** de bois déchiqueté (palettes/cagettes), soit un total de **160 t** ont été utilisées pour alimenter la chaudière du SIVOM qui chauffe et climatise les locaux situés sur le site de la Graouade.

✓ **Paillage TTCR**

1000 m^3 (soit 222 tonnes) de plaquettes forestières utilisées en paillage pour le TTCR sur le site de Pihourc (utilisation exceptionnelle pour un besoin ponctuel)

Les déchèteries

Saint-Gaudens

Les Tourreilles

Aspet

Castelnau Magnoac

SAINT-GAUDENS - ASPET
MONTRÉJEAU - MAGNOAC
Sivom

ECO EMBALLAGES

Évolution des tonnages collectés dans les 4 déchèteries du SIVOM

	2013	2014	EVOLUTION
Ferraille	264	237	-10,22 %
Déchets verts	2684	3031	12,92 %
Encombrants	2967	3004	1,24 %
Gravats	1277	1347	5,48 %
Bois	416	499	19,95 %
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	16	18	12,5 %
Cartons	143	155	8,39 %
Batteries	6,7	4	-40,29 %
DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)	0,6	0,45	-25 %
DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	284	280	- 1,41 %
Lampes	0,3	0,6	100 %
Bois de palettes	61	68	11,47 %
Capsules Nespresso	0,28	0,64	129 %
TOTAL (en tonnes)	8119,9	8644,7	6,5 %

Les déchets piquants :

L'éco organisme DASTRI prend le relai : les usagers déposent aussi les déchets piquants directement dans les pharmacies… la collecte en déchèterie devrait s'amenuiser au fil des ans .

Rappelons que le SIVOM ne supporte plus les coûts de collecte et de traitement des ces déchets depuis cette année.

DASTRI (01 45 05 70 79 / www.dastri.fr / contact@dastri.fr)

Bilan des tonnages en augmentation... quelques commentaires :

- ✓ Les bennes de stockage des batteries et la ferraille font toujours l'objet de dégradations et de vols. Le service met tout en œuvre pour maintenir le tonnage car il fait l'objet d'une recette : réparations, essais de nouveaux systèmes de fermeture, réorganisation des enlèvements...
- ✓ L'année 2014 comme l'année 2013 : des apports importants de déchets verts liés à la forte pluviométrie.
- ✓ Le bois et les gravats en augmentation malgré la limitation des volumes (professionnels). Ces tonnages sont le reflet d'une augmentation de la fréquentation.
- ✓ Lampes, palettes, capsules, ces collectes récentes sont en progression, nos habitudes changent !

La fréquentation des déchèteries

(particuliers et professionnels)

2013

90 033 visiteurs

+ 3,57 %

2014

93 250 visiteurs

Rappel : la fréquentation est comptabilisée par les agents de déchèterie

Collecte annuelle plastique et bâche agricole

2014 : 13 tonnes de plastique agricole usagé ont pu être recyclées pour le SIVOM de Saint Gaudens.

Nouvelle orthographe : DÉCHÈTERIE

(depuis mai 2012, la Directive cadre sur les déchets a imposé un vocabulaire précis pour les acteurs de la filière des déchets)

Saint-Gaudens : Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Pour rappel : le PPRT réalisé vis-à-vis des risques technologiques de Fibre Excellence, mettait le SIVOM dans l'obligation de réaliser des travaux de confinement du local gardien (travaux estimés entre 25500 et 29000 €). En 2014, un nouveau programme d'investissement permettant de renforcer la sécurité des installations de Fibre Excellence, suite à des études complémentaires de la réduction du risque à la source, a permis l'évolution de la surface d'exposition aux risques.
En 2013, cette surface était de 5,3 km^2, en 2015, elle sera de 0,3 km^2. La déchèterie de Saint-Gaudens ne devrait donc plus être concernée par le programme.

Borne textiles antivol…
Le Relais, prestataire pour la collecte et le recyclage des textiles, aux vues des dégradations presque journalières a mis en place un « bunker » à textiles !!!

Le recyclage des piles permet de protéger l'environnement (toxicité) et de valoriser les matières premières :

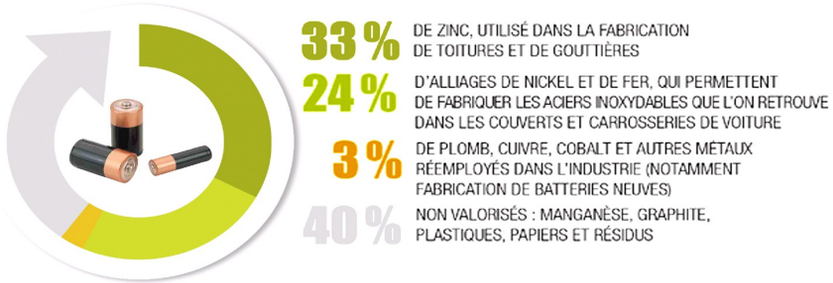

Gratuit et facile à utiliser…
Le cube à piles *(demandez-le)* !

Nous avons collecté 4319 Kg en 2014

Pensez à rapporter vos piles dans les supermarchés ou tout autre point de vente ainsi que dans nos déchèteries ou points-tri.

Nouvelle nomenclature pour nos déchèteries, suite...

Un arrêté gouvernant les déchèteries est paru en mars 2012.
Pour se mettre en conformité avec cet arrêté, un diagnostic a été réalisé pour chaque déchèterie. Un plan d'actions correctives a été programmé avec un échéancier établi en fonction des priorités. Les travaux initiés en 2014 seront poursuivis en 2015. Quelques exemples d'actions :

- mise en place d'une signalétique liée aux risques,
- mise en place de procédures de travail,
- mise en conformité de certains points (vérification électrique,…)

Extrait du plan d'action des travaux et procédures programmés dans le cadre de la mise en conformité des déchèteries.

Conformités demandées

Article	Intitulé article	Descriptif	Conformité?	Actions correctives	Échéance	Observations
2	Conformité installation	Installation implantée, réalisée et exploitée conformément aux plans et autres documents joints à la demande		Pas de plans : voir avec mairie de Saint-Gaudens	Mars	Plans récupérés : NC levée 26/02/15
3	Dossier ICPE	Copie de la demande d'enregistrement et du dossier qui l'accompagne		Plan : Ok + copie à mettre dans le classeur de la déchetterie : à mettre à jour	Mars	
		Dossier d'enregistrement daté en fonction des modifications apportées à l'installation				Demander complément d'information DREAL
		Registre reprenant l'état des stocks et le plan de stockage annexé				Demander complément d'information DREAL
		Plan de localisation des R et tous éléments utiles relatifs aux R induits par l'exploitation de l'installation	En cours	Document unique existant mais à mettre à jour	Mai	
		FDS		Nettoyage des déchetteries et enlever tous les produits "non utiles": ok + fiches : ok	Juin	Ok
		Les éléments justifiant la conformité, l'entretien et la vérification des installations électriques		Demande d'intervention BUREAU VERITAS - Devis : ok	Décembre	Devis : ok à programmer
		Registres de vérification et de maintenance des moyens d'alerte et de lutte contre l'incendie				
		Plans et locaux et de positionnement des équipements d'alerte et de secours + schéma des réseaux avec vannes	En cours	SOFIPA : Devis à demander	Avril	Demande de devis
		Registre de sortie des déchets			Depuis 2013	
		Plan de réseaux et collecte des effluents		Vu avec le bureau d'études (interne)	Septembre	

Animer – Communiquer

SAINT-GAUDENS - ASPET
MONTRÉJEAU - MAGNOAC
Sivom

ECO
EMBALLAGES

Visites de nos installations

Site de Pihourc

Suite aux travaux réalisés en 2013 et au renouvellement des représentants du SYSTOM des Pyrénées, toutes les collectivités ont été invitées à visiter les nouvelles installations du site de Pihourc. 13 collectivités soit 185 élus et agents ont pu ainsi mesurer des travaux et des améliorations techniques et environnementales.

Au total, 292 visiteurs scolaires et collectivités du SYSTOM des Pyrénées

Centre de tri

Toujours beaucoup de visites du centre de tri par les établissements scolaires ou associatifs.
Plusieurs visites du centre de tri notamment en collaboration avec l'office du tourisme de Saint-Gaudens avec une note musicale lors du Festival de Jazz.

947 visiteurs (scolaires et autres)

Les jeunes trieurs à l'honneur

Suite à la baisse importante des demandes d'interventions des ambassadrices de tri en milieu scolaire (2 écoles en 2013), le Pôle Énergies Déchets a rappelé aux enseignants des communes adhérentes au SIVOM le programme des animations.
Le résultat est là... cette année, 203 enfants ont été sensibilisés : pourquoi et comment trier ses déchets (soit 7 écoles concernées dont Landorthe, St-Ignan, Lodes, St-Gaudens (écoles du Pilat et de la Résidence, Lycée Ste-Thérèse et Casteret). Les ambassadrices et les enseignants travaillent en collaboration pour proposer des animations et construisent ensemble un programme adapté à chaque classe.
Consultez le détail des animations sur le site internet :
www sivom-sgma.org

Autant de petits trieurs et messagers pour transmettre l'information sur le tri.

Le communication en porte à porte… nécessaire et efficace !

Toujours dans le but de sensibiliser les usagers au tri, les ambassadrices sont intervenues plus particulièrement cette année sur l'habitat collectif et les commerçants des centres villes (217 résidents de collectifs et 961 particuliers et professionnels).

Les habitants de la commune d'Uglas ont rejoint le grand cercle des trieurs.

Les ambassadrices de tri du SIVOM ont rencontré des habitants (80 foyers visités sur les 148) pour les informer de l'installation d'un point-tri (de 3 colonnes aériennes pour les emballages, le papier et le verre) et leur donner les consignes de tri (distribution des mémo-tri ou dépôt en boîte aux lettres pour les habitants non présents lors de la visite).

Et vous, que faites vous de vos emballages ?

Les emballages s'invitent à nos fêtes de fin d'année !
Capsules Nespresso, bouteilles plastiques, cannettes aluminium, papiers, bouteilles verre, bocaux, conserves, … ont trouvé leur place dans la décoration de la salle et des tables pour le repas de Noël des élus et agents du SIVOM.

Les ambassadrices de tri du SIVOM ont tenu un stand informatif sur les marchés locaux de Saint-Gaudens, Montréjeau, Aspet et Castelnau-Magnoac.

Cette rencontre avec les habitants a permis une nouvelle fois de rappeler les consignes de tri, de répondre aux diverses questions des usagers sur les emballages.

Des idées de recyclages, des créations… demandez les tutos pour les réaliser vous-même.

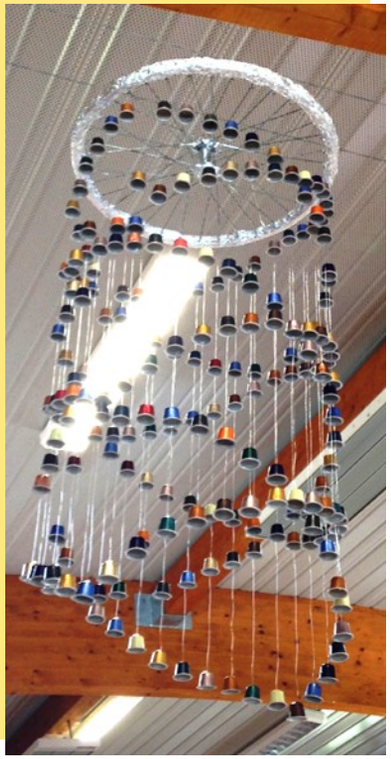

Un moyen efficace de communiquer sur le tri et de diffuser l'information

Les projets

SAINT-GAUDENS - ASPET
MONTRÉJEAU - MAGNOAC
Sivom

ECO
EMBALLAGES

À la plate-forme de compostage

✓ Changement des sondes de suivi de la température du compost dans les andains (tas de compost en cours de maturation)
✓ Changement du logiciel de suivi du compostage

Le bois énergie

✓ Achat d'un camion forestier

✓ Développement des coupes sur les communes et de la clientèle en approvisionnement bois

Les prestations proposées par le service bois énergie

Broyage à domicile avec broyeurs mobiles :
- bois pour production de plaquettes
- branchages pour BRF

Vente de grumes en menuiserie

Création d'une plate-forme de stockage bois

Le SIVOM projette la création d'une plate-forme bois pour le stockage et le séchage des plaquettes de bois. Cette plate-forme sera aussi utilisée pour le compost.

Communication

Suite aux résultats de la collecte sélective 2014, le SIVOM souhaite continuer et renforcer sa communication sur les consignes de tri en allant au plus près de ses habitants (marchés, campagne de communication en porte à porte,…).
La collecte sélective est en place depuis 2002 sur la plus grande partie du territoire, il est temps de communiquer à nouveau auprès de ces habitants. Chaque commune fera l'objet d'une nouvelle campagne de communication en porte à porte.

À l'ISDND

La station de traitement des lixiviats

✓ Mise en service de la station de traitement des lixiviats
✓ Finition des installations de traitement et des raccordements entre les unités
✓ Raccordement du moteur GE1 aux échangeurs de chaleur au niveau des rejets des moteurs biogaz pour en récupérer la chaleur (cogénération)
✓ Mise en service de l'unité de stabilisation des superconcentrats d'osmose-inverse
✓ Raccordement de la nouvelle aire de lavage des véhicules qui fonctionnera avec l'eau traitée de la station de traitement

Collecte (en interne) et recyclage des gobelets plastique

En partenariat avec EASYTRI (société toulousaine), mise en place en interne de la collecte des gobelets en plastique utilisés avec les machines à café et les fontaines à eau.

Achat de caissons à compaction

Dans le cadre de la redevance spéciale, le service ordures ménagères pense s'équiper d'un caisson à compaction de 20 m^3 (taux de compaction : 4 à 5) pour assurer la collecte des déchets d'un nouveau centre commercial. Cette acquisition permettra de réduire le nombre de collectes.
Le centre de tri souhaite aussi s'équiper de ce même type de caisson à compaction pour optimiser le transport des refus de tri.

Pyrénéennes 2015

Le SIVOM pense participer à l'édition 2015 des Pyrénéennes sur le thème du verre et du bois énergie.

REP meuble

Le projet de mise en place de la filière Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) ménagers est toujours à l'étude.
Rappelons que les DEA sont : « tous types de meubles (habitation, bureaux, jardins, mobiliers techniques), et literies. C'est une logique de fonction et non de matière, par exemple, les meubles de jardin en plastique sont concernés ».
Cette nouvelle gestion demande une réorganisation des déchèteries où le problème d'espace (notamment à Saint-Gaudens) est posé.

La convention avec ÉCO-mobilier sera établie en 2015 pour une mise en place progressive pour toutes les déchèteries du SIVOM.

Mise en conformité des déchèteries

Suite au travail d'analyse du nouvel arrêté des déchèteries, des travaux sont programmés pour 2015.
Une remise en état des locaux (peintures, nettoyages) est prévue.
La dégradation et le vieillissement des panneaux des déchèteries imposent de renouveler aussi la signalétique.

Création d'une régie compost à la déchèterie de Castelnau Magnoac

Un lieu sécurisé permettant le stockage des sacs de compost a été réalisé.
La procédure de mise en place du suivi administratif (création régie, nomination agent régisseur, …) est lancée.

10 ans du centre de tri

Le SIVOM fêtera, en octobre 2015, les 10 ans de son centre de tri des emballages ménagers et assimilés. Des actions de communications seront prévues.

Collecte hippomobile

Suite à la journée de collecte hippomobile (collecte des cartons des commerçants) organisée en 2014, le SIVOM souhaite réitérer l'évènement sur toute la période estivale au centre ville de Saint-Gaudens.

Collecte et recyclage des sapins

En janvier 2015, le SIVOM organisera une collecte exceptionnelle de sapins afin de les valoriser en compost ou BRF.

Le projet verre continue...

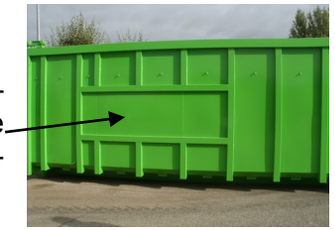

Utilisation de l'espace communication intégré sur les nouvelles bennes du service transport qui collectent le verre sur le territoire du SYSTOM.

Les projets 2015

Les indicateurs financiers

SAINT-GAUDENS - ASPET
MONTRÉJEAU - MAGNOAC
Sivom

ECO EMBALLAGES

Budget ordures ménagères 59,95 €/an/hab

La collecte et le traitement des déchets ménagers valorisables

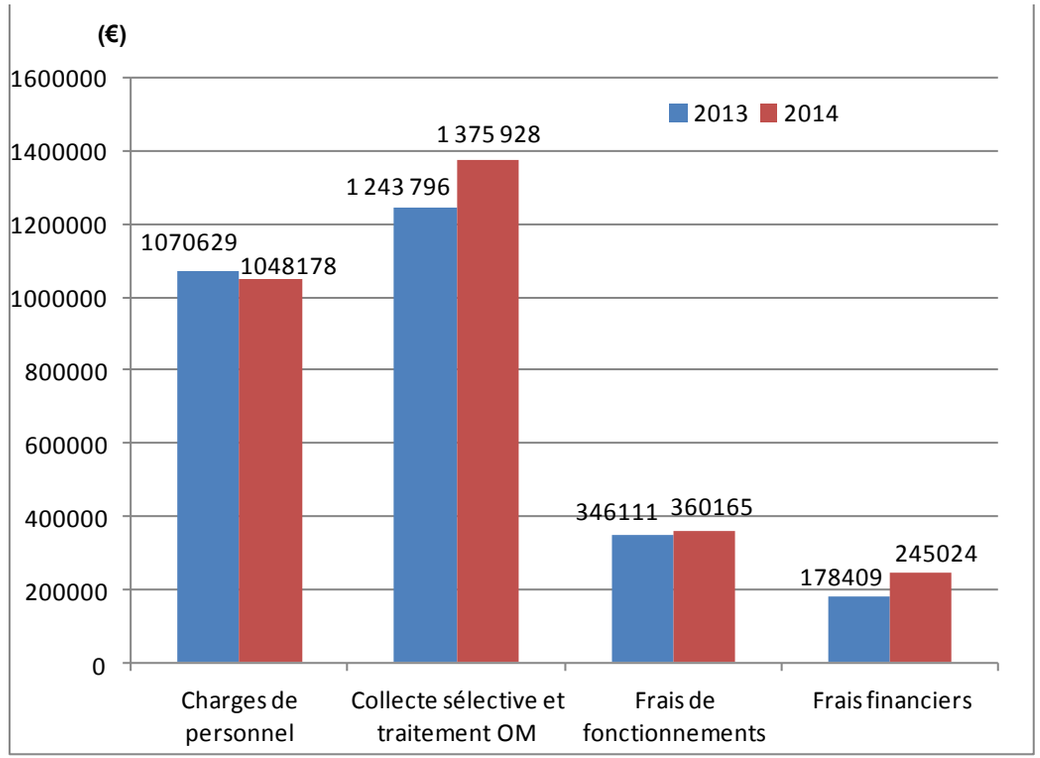

Répartition des dépenses du traitement des déchets

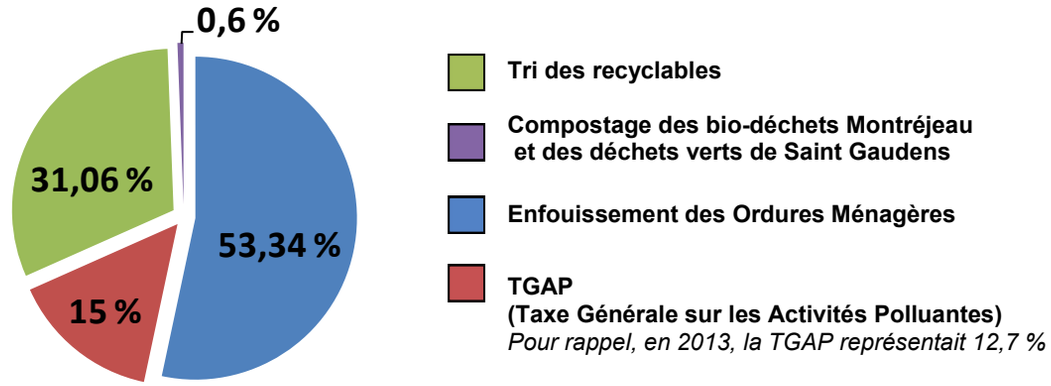

Des dépenses… pourquoi ?

✓ Les charges de personnel suivent l'évolution normale des salaires des agents (carrières). Ce poste est en légère diminution car : il n'y a pas eu de création de poste et le service a fait appel à davantage de contrats aidés (environ 40 000 € d'aides).

✓ Le poste de traitement représente 45,42 % de la dépense globale qui est de 3 029 295 euros.
Ce poste est en augmentation du fait de la hausse des tarifs : environ 15% pour le traitement (avec TGAP) et 9% pour le tri.

✓ Les frais de fonctionnement sont plutôt stables.
Le prix du carburant représente 40,57 % (contre 45,87 % en 2013) des frais de fonctionnement. La consommation est en légère baisse et le prix au litre aussi : 1,06 € en 2014 pour 1,12 € en 2013.
La prestation de service pour le lavage des colonnes enterrées se rajoute aux dépenses et modère le résultat final.

✓ Les frais financiers
Comme chaque année un lot de bac a été acheté (renouvellement normal).
La mise en place des nouveaux points de collecte équipés de colonnes enterrées a nécessité de nouveaux investissements.

Budget ordures ménagères 59,95 €/an/hab

La collecte et le traitement des déchets ménagers valorisables

RECETTES	2013	2014	EVOLUTION
Facturation du service de collecte et de traitement	2 019 581 €	2 204 434 €	9,15 %
Aides Eco-Emballages, vente de matériaux	396 078 €	457 808 €	15,58 %
Redevance Spéciale régularisation RS	413 536 € - 325 € (*)	439 962 €	6,39 %
Facturation interne	54 058 €	43 671 €	-19,21 %
TOTAL	**2 882 928 €**	**3 145 875 €**	

(*) annulation RS 2012

D'où proviennent ces recettes ?

✓ La consultation, pour choisir les nouveaux repreneurs du centre de tri, a permis au SIVOM de bénéficier de meilleurs tarifs pour certains matériaux.
A noter, qu'une régularisation en 2014 (environ 17 000 € pour l'année 2013) s'est rajoutée à ces recettes.

✓ La redevance : + 6,39 %
La fluctuation de la redevance est toujours liée au démarrage, la modification ou l'arrêt de l'activité des entreprises ainsi qu'à l'augmentation des tarifs.

✓ La facturation interne : moins de recettes car un agent a changé de service, ses heures ne sont donc plus facturées au service demandeur.

En conclusion...

des dépenses en hausse, des recettes en augmentation mais pas suffisantes

=

une facturation du service de collecte et traitement en forte hausse + 9%
avec une population qui reste stable (**)

=

une augmentation de 8,6 % du coût par habitant.

(**) Population 2013 : 36 603 hab
2014: 36 771 hab

Budget déchèteries 22,24 €/an/hab

D'où proviennent ces dépenses des déchèteries ?

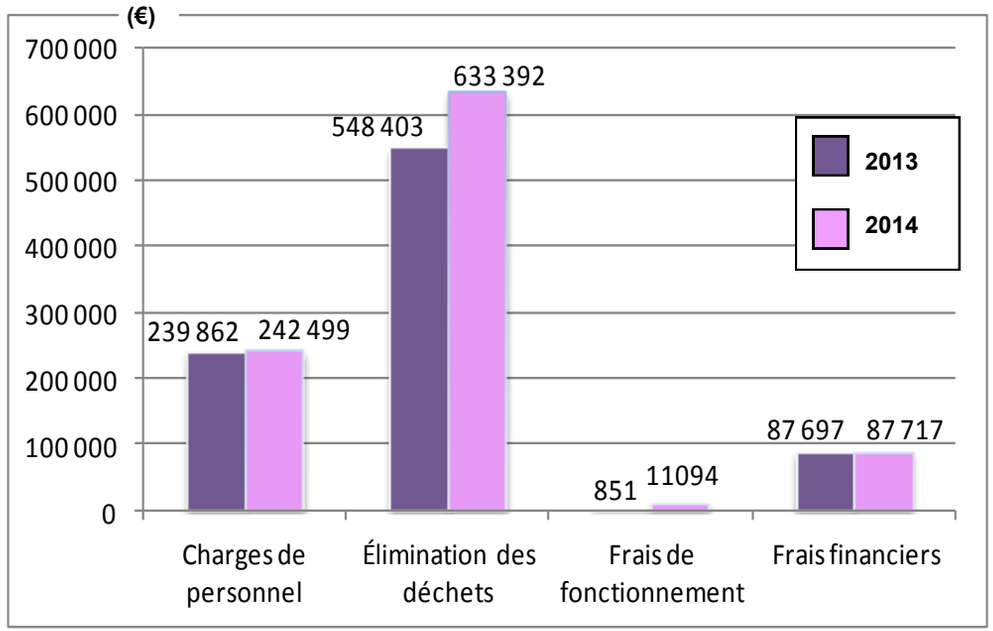

✓ Le coût d'élimination des déchets constitue le poste le plus important des dépenses des déchèteries. Il représente 64,98 % de ces dépenses.

A corréler avec :

- une augmentation des tonnages (+ 6,5% au total et plus particulièrement, les déchets verts, +12,92% et le bois de classe A, +19,95%)
- une hausse des tarifs de traitement et de transport (encombrants : + 15% environ avec TGAP, transport :+ 3% et plate-forme de compostage : + 7%)

✓ Les charges du personnel

Deuxième poste plus important, il varie selon l'évolution de la carrière des agents.

✓ Des frais financiers stables (pas d'investissements majeurs).

✓ Les frais de fonctionnement

Une forte augmentation liée à la réaffectation de la consommation de carburant du camion utilisé pour le transport du compacteur.

D'où proviennent ces recettes des déchèteries ?

✓ La recette liée à la revente des matériaux est en baisse car les apports ont diminué ainsi que les tarifs de reprise.

✓ Le service a compté sur une courte période du personnel supplémentaire, ce qui a permis d'optimiser le planning et de détacher du personnel dans d'autres services.

RECETTES	2013	2014	EVOLUTION
Part de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	764 300 €	806 400 €	5,51 %
Vente de matériaux	115 766 €	112 174 €	-3,10 %
Facturation interne	1890 €	8 189 €	333,28 %
TOTAL	**881 989 €**	**926 763 €**	

SIVOM Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac
Route du Circuit - La Graouade
31800 Saint Gaudens